

En ce **mercredi 10 décembre 2025**, le Comité de Pilotage (COPIL) Natura 2000 des zones N°FR7212014 (ZPS) et N°FR7200684 (ZSC) s'est réuni sur la commune de Braud-et-Saint-Louis.

L'année 2025 est l'année centrale de la période triennale d'animation des zones Natura 2000, confiée à la Communauté de Communes de l'Estuaire depuis 2011.



**Participants présents durant les échanges : 32 participants**

*Lydia HERAUD (Présidente du COPIL Natura 2000, Conseillère régionale déléguée à la viticulture et aux spiritueux, Présidente de la Communauté de communes de l'Estuaire),*

*Philippe LABRIEUX (Vice-président à la Cdc de l'Estuaire, maire de Val-de-Livenne),*

*Alain RENARD (Maire de Saint-Savin),*

*Jean Michel BRUN (Goujon Saint-Aubinois),*

*Jean Marie ROBERT (Goujon Saint-Aubinois),*

*Joël CARRE (Maire de Coux),*

*Yves DOUMAIN (ASA su Marais de la Vergne),*

*Sebastien ROUAUD (Syndicat Mixte du Pays de la Haute Gironde),*

*Bernard BROQUAIRE (adj à la mairie d'Etauliers),*

*Clément PIGNON (Conservatoire d'Espaces Naturels de Nouvelle Aquitaine),*

*Serge JOURDAIN (Maire de Chamouillac),*

*Jacky JONCHERE (Fédération Départementale de Chasse de la Gironde),*

*Raymond RODRIGUEZ (Vice-président à la CdC de Blaye),*

*Jean-Michel RIGAL (Maire de Braud-et-Saint-Louis),*

*Gérard CARREAU (adj à la mairie de Blaye),*

*Mario PAGNOUX (adj à la mairie de Chepniers),*

*Eric PAGE (Maire de St-Girons d'Aiguevives),*

*Dominique DUPHIL (Fédération Départementale de Pêche de la Gironde),*

*Dominique COINAUD (adj à la mairie de Braud-et-Saint-Louis),*

*Yohan CHARBONNIER (Ligue pour la Protection des Oiseaux),*

*Johan PETIT (Ligue pour la Protection des Oiseaux),*

*Pierre ROUSTIT (Direction Départementale des Territoires et de la Mer de la Gironde),*

*Joseph PASQUIER (Direction Départementale des Territoires et de la Mer de la Gironde),*

*Célia GASPERINI (Direction de l'Environnement Région Nouvelle-Aquitaine),*

*Alexandre LASNEL (Office Français de la Biodiversité),*

*Philippe DUBAU (Maire de Générac),*

*Maëlle DUPUY (Groupe de Recherche et d'Etude pour la Gestion de l'Environnement),  
Iman BOUDHERI (Cdc Latitude Nord Gironde),  
Cathy MUNIER (Haute Gironde),  
Didier PIEFORT (élu à la mairie de Montendre),  
Guéric GABRIEL (Cdc de l'Estuaire),  
Lisa MAC DONALD (Cdc de l'Estuaire).*

**Participants excusés :**

*Barbara LALEVE (Syndicat Mixte pour le Développement Durable de l'Estuaire de la Gironde),  
Éric OUVRARD (Direction régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt),  
Thomas RUYS (Groupe de Recherche et d'Investigation sur la Faune Sauvage),  
Luc ALBERT (Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement),  
Leïla RENON (Communauté d'Agglomération Royan Atlantique),  
Martine GERON (Chambre d'agriculture Charente-Maritime Deux-Sèvres),  
Magali CRESTE (Département de la Gironde),  
Stéphane RAYMOND (ASA du Marais Saint-Louis Saint-Simon),  
Catherine TAVERNY (Fédération Départementale de Pêche de la Gironde),  
Margaux LEGA (Mairie d Saint-Ciers sur Gironde),  
Loïc ANRAS (Forum des Marais Atlantiques),  
Stéphane PIEFORT (Association Gestion Ecolo Ressource Agriculture Dérives),  
Rachel BAGUET (Agence de l'Eau Adour-Garonne),  
Sylvain CARDONNEL (Office Français de la Biodiversité),  
Hélène LEMESLE (Sous-Préfecture de Jonzac),  
Céline MAQUET (Sous-Préfecture de Blaye),  
Maud MAINGOT (Maire de Soubran).*

---

**Madame Lydia HERAUD**, présidente du COPIL Natura2000, conseillère régionale déléguée à la viticulture et aux spiritueux, présidente de la Communauté de Communes de l'Estuaire, a introduit les échanges.

Puis la parole a été donnée à la chargée de mission Natura 2000, Lisa MAC DONALD, afin d'animer la suite de la présentation en abordant les différents points de l'ordre du jour.

---

**ORDRE DU JOUR :**

- Rappel sur les outils Natura 2000
- Bilan de l'animation sur l'année 2025 et validation  
*Aucune remarque des membres du COPIL, validation approuvée à l'unanimité*
- Prévisionnel de l'animation 2026 et validation  
*Validation approuvée à l'unanimité*

## ***ECHANGES DES MEMBRES DU COPIL SUR LES OUTILS NATURA 2000***

Question sur les conditions d'accès à la charte Natura 2000 pour la viticulture : « *Est-ce qu'on est obligé d'être en bio pour prétendre à la charte Natura 2000 ?* »

**Réponse de Mme MAC DONALD** : « *La charte Natura 2000 est fortement conseillée pour l'obtention de certaines certifications, notamment la Haute Valeur Environnementale (HVE), mais elle n'implique pas nécessairement une conversion à l'agriculture biologique.* »

## ***ECHANGES DES MEMBRES DU COPIL SUR LE PREVISIONNEL DE L'ANIMATION 2026***

### ***Révision de la cartographie des habitats***

**M. GABRIEL** explique les difficultés rencontrées : « *Il s'agit d'un marché très technique, sur lequel nous avons passé beaucoup de temps avec nos partenaires, notamment le CBNSA. Le marché a déjà été lancé deux fois : une première fois infructueuse, puis une seconde avec des offres qui se sont révélées incohérentes à l'analyse. Aucune ne correspondait réellement à notre demande. Nous avons constaté des variantes plus élevées que l'offre de base, ce qui n'est pas logique. Il est nécessaire de retravailler le CCTP afin de préciser certains points.* »

### ***Dégradation des habitats et espèces invasives***

**Intervention** : « *Nous avons beaucoup parlé de la faune, mais concernant la dégradation des habitats et notamment la prolifération du baccharis, il y aurait matière à discussion.* »

**Réponse de M. GABRIEL** : « *Ces enjeux font bien partie des actions identifiées dans le DOCOB, notamment concernant les espèces végétales exotiques envahissantes. Malheureusement, leur gestion nécessite des moyens financiers très importants. Que ce soit la jussie ou le baccharis, c'est extrêmement complexe. L'enjeu principal est surtout la vigilance face aux nouvelles espèces, afin de pouvoir intervenir dès leur apparition, avant qu'elles ne soient trop installées.* »

## ***RETOUR SUR LES INTERVENTIONS***

### **1. Suivi scientifique du vison d'Europe – Maëlle DUPUY (GREGE)**

Mme DUPUY présente le projet de suivi du ***Vison d'Europe***, démarré sur le terrain en 2025 dans le cadre d'un appel à projets régional.

Deux protocoles sont utilisés :

- sondages par tunnels, piquets et pièges photo,
- dispositifs à long terme (lutréoscopes).

À ce stade, « *aucune détection de vison d'Europe ni de vison d'Amérique* » n'a été enregistrée, mais plusieurs autres espèces ont été identifiées (loutre, martre, belette, blaireau). Elle précise que « *c'est le début du suivi* » et que les résultats devront être consolidés dans la durée.

### **Echanges**

**Question :** « *Le renard est-il un prédateur du vison ?* »

**Réponse de Mme DUPUY :** « *Oui, le renard est un prédateur du vison. Dans le cadre du programme LIFE Vison, trois individus ont été tués par des renards. C'est un facteur à prendre en compte.* »

### **2. Présentation du projet « Une chouette, un village » – Yohan CHARBONNIER (LPO)**

La LPO présente un projet national financé par le Loto de la biodiversité, visant à restaurer les populations de *l'Effraie des clochers* (dite « dame blanche »).

Le constat est préoccupant : « *La chouette connaît une crise du logement, une crise alimentaire et une mortalité routière extrêmement élevée* », avec une estimation de 150 000 individus tués par an en France.

Le projet prévoit :

- l'installation de nichoirs, notamment sur les bâtiments publics et agricoles,
- des actions de sensibilisation,
- un suivi scientifique à plus long terme.

La LPO insiste sur la démarche partenariale : « *Il ne s'agit pas de poser des nichoirs et de repartir, mais de co-construire le projet avec les élus et les habitants* ».

### **Echanges**

**Question :** « *Existe-t-il un lien entre la mortalité et les véhicules électriques, qui ne font pas de bruit ?* »

**Réponse de M. CHARBONNIER :** « *Nous n'avons pas encore suffisamment de recul pour répondre à cette question. Le problème principal est surtout l'effondrement des populations. L'enjeu est de renforcer la capacité d'accueil du territoire, gîtes et ressources alimentaires, afin d'augmenter la natalité. Certaines solutions, comme les rideaux arborés, ne sont pas toujours compatibles avec les contraintes foncières.* »

**Intervention :** « *La mortalité routière concerne toutes les espèces.* »

**Réponse de M. CHARBONNIER :** « *Nous sommes tout à fait d'accord. Les sociétés d'autoroutes estiment ramasser environ 40 000 chouettes mortes par an, ce qui en fait l'espèce la plus retrouvée sur les autoroutes. D'autres espèces patrimoniales, comme le vison d'Europe ou la loutre, sont également fortement impactées.* »

**Question de Mme HÉRAUD :** « *Pour la chevêche et l'effraie, il s'agit de deux nichoirs différents ?* »

**Réponse de M. CHARBONNIER :** « *La chevêche est une autre petite chouette, avec des yeux très jaunes, qui, dans certains coins de France, ne se porte pas très bien. À l'inverse, en Nouvelle-Aquitaine, elle est dans une dynamique plutôt en croissance. On a fait le choix de la sortir du programme en se concentrant sur celle qui ne va pas bien, plutôt que sur celle qui semble trouver un équilibre et un taux de croissance important. Le programme vise deux chouettes, mais on décide de décliner le programme sur celle qui se porte mal localement. Et de par son régime alimentaire, elle est plus intéressante pour les agriculteurs, qu'ils fassent de l'élevage ou de la culture.* »

**Intervention de Mme GASPERINI :** « *C'est un choix pour la Gironde ou pour la Nouvelle-Aquitaine ?* »

**Réponse de M. CHARBONNIER :** « *C'est un choix pour l'Aquitaine, qui sera certainement étendu à la Nouvelle-Aquitaine.* »

**Intervention :** « *Est-ce que vous intervenez sur la Charente-Maritime par rapport à la mise en contact et au soutien avec les écoles ?* »

**Réponse de M. CHARBONNIER :** « *Nous, LPO Aquitaine, non, mais si cela vous intéresse, n'hésitez pas à prendre contact avec mes collègues de Charente-Maritime, qui ont le même programme avec les mêmes financements et pourront répondre à vos besoins.* »

Si vous êtes intéressés par la pose de nichoirs dans votre commune, n'hésitez pas à contacter Lisa MAC DONALD pour le territoire de la CCE : 07 78 47 66 37 / [lisa.mac-donald@cc-estuaire.fr](mailto:lisa.mac-donald@cc-estuaire.fr)

---

**ELEMENTS PROPOSES A LA VALIDATION :**

*Aucune remarque des membres du COPIL*

- **Le bilan annuel 2025**
  - **Le prévisionnel 2026**
- 

**Sans opposition dans un délai de 1 mois après la communication du compte rendu, celui-ci ainsi que les points abordés seront alors considérés comme validés par l'ensemble des membres du COPIL.**

La présentation et le compte rendu du COPIL sont disponibles sur le site internet de la CCE, rubrique > "Vivre ensemble" > "les sites Natura 2000" : <https://www.cc-estuaire.fr/>